

CCP N°1 BERKANI du 23 juin 2022

Madame la présidente

Nous ne pouvons commencer cette CCP sans évoquer les perspectives de carrières des agents et agentes Berkani si nous pouvons encore parler de carrière. Le dernier tassement de grille pour permettre aux agentes de la première grille des C d'être, a minima, payées au SMIC a comme conséquence de mettre les 7 premiers échelons au même indice tout juste au niveau du SMIC. Et les perspectives nous font augurer un nouveau nivellement très rapidement. Sommes-nous condamnées à partir en retraite en étant toujours aussi mal payées qu'à notre entrée à la DGFIP, sans aucune progression ? Est-ce cela la carrière que promet la DGFIP ?

Encore faudrait-il que nous puissions arriver à la retraite. Dans cette CCP, une fois de plus, les dossiers pour inaptitude physique arrivent en nombre avec des collègues qui n'atteignent pas l'âge de 58 ans, avant d'être licenciées pour inaptitude physique, la plus jeune ayant 48 ans. Faut-il que vous nous reparlions de la pénibilité de nos tâches ? Pouvons-nous espérer avoir un jour la juste reconnaissance de celle-ci ?

Les restructurations continuent avec leurs vagues de licenciements de collègues. Ces dernières sont rarement épargnées par ces suppressions. Les solutions de reclassement sont trop rares parce qu'il n'y a pas de créations de surfaces au sein de la DGFIP et donc, il n'y aurait pas de besoins. Nous avons cependant l'impression d'être les grandes oubliées lorsqu'il y a des créations de surface dans de nouveaux contextes : en effet pouvez-vous nous dire à combien d'agentes Berkani ou technique ont été proposé l'entretien des locaux démétropolisés ? Avons-nous été une fois de plus oubliées ?

Nous ne pouvons nous abstenir de vous parler des budgets d'améliorations du cadre de vie des agents. Quelles ont été les retombées pour les agents d'entretien ? De notre point de vue chaque nouvel objet posé dans les locaux augmente notre temps de travail : plantes à entretenir, tableaux à nettoyer ... Nos horaires de travail au regard de nos tâches ne nous permettent que difficilement de profiter des canapés installés. Trop peu d'entre nous ont été consultés pour savoir ce qui pouvaient améliorer notre cadre de vie au travail. Nous tenions aussi à vous dire que nous savons que de nombreux agents ont fait remonter le besoin d'amélioration de l'entretien de nos locaux. Cela nous conforte dans nos revendications urgentes de réinternalisation des tâches d'entretien et de recrutement à la hauteur des besoins pour les assurer.

Pour conclure ces propos nous ne pouvons que déplorer les soucis de traitement qui perdurent au sein des dossiers d'agents contractuels. Certains avenants du mois de janvier pour les reclassements d'échelon suite à l'application du PPCR n'ont toujours pas été faits. A cela s'ajoute encore et toujours les difficultés de gestion des arrêts maladies qui ne se résorbent pas, mettant les collègues dans des situations difficiles à l'heure où leur santé devrait être leur seule préoccupation.

Vous prétendez vouloir recruter des contractuels à tour de bras et dans toutes les directions. Pourtant vous restez dans l'incapacité de les gérer et de les prendre en compte correctement. N'est-ce pas là le signe que vous vous trompez de choix quant au régime sous lequel vous recrutez vos effectifs ? La CGT Finances Publiques demande l'arrêt du recrutement de contractuels et la titularisation de ceux en place.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022



Je me défends. je vote CGT